

**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit  
tenue le 1<sup>er</sup> février 2022 à 13 h 30, en visioconférence Teams.**

---

**Sont présents et présentes :**

Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication  
Lise Bédard, coordonnatrice du programme Techniques d'orthèses visuelles  
Émilie Brulé, coordonnatrice du programme Techniques de prothèses dentaires  
Maya Cantin, étudiante au programme Techniques de génie aérospatial  
Émilie Charbonneau, coordonnatrice du Département d'éducation physique  
Danielle Cloutier, conseillère pédagogique – Service des programmes Longueuil  
Martin Desrochers, professeur au Département de chimie  
Vincent Duchesne, directeur adjoint des études – Service des programmes Longueuil  
Jeanne Dumas-Roy, professeure au Département de préenvol  
Julie Guyot, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du Cégep  
Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA  
Caroline Lauzon, professeure au Département de littérature et de français  
Josée Mercier, présidente de la CÉ et directrice des études  
Karine Mercier, directrice adjointe des études – Service des programmes ÉNA  
Nathalie Pellerin, directrice adjointe des études -Service des programmes Longueuil  
Maude Pépin-Charlebois, professeure au Département de techniques d'éducation à l'enfance et secrétaire de la CÉ  
Emmanuelle Roy, directrice adjointe des études – Service des programmes Longueuil  
Jennifer Ryan, coordonnatrice au Département des langues  
Julie Tougas-Ouellette, conseillère d'orientation  
Charles Tounou, coordonnateur du programme Technologie de l'électronique

**Est absente :**

Alexis Vanier, étudiante dans le programme Sciences de la santé

**Sont invitées et invités :**

Pascale Bernier, coordonnatrice au Service de la mobilité et des activités internationales  
Luce Bourdon, directrice adjointe des études - Service de l'organisation scolaire  
Sylvie Quintal, analyste – Service de l'organisation scolaire  
Louis Roy, professeur au Département d'anthropologie

La présidente, Mme Josée Mercier, préside l'assemblée. Mme Jacinthe Noreau agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 13 h 31.

## 1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente de l'assemblée souhaite la bienvenue à Mme Maya Cantin, présidente du Conseil de vie étudiante de l'ÉNA, et étudiante inscrite au programme de Techniques de génie aérospatial, qui remplacera M. Nicholas Bordeleau-Deas. Elle souligne également la présence de Mme Jennifer Ryan, coordonnatrice du Département des langues, qui siègera à la CÉ comme représentante de la formation générale. La nomination syndicale sera faite prochainement.

### Projet d'ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021
  - 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021
  - 2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021
3. Poursuite des réflexions sur l'offre de cours complémentaires
4. Présentations
  - 4.1 Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES)
  - 4.2 Présentation du projet Dialogue
  - 4.3 Demandes d'autorisations et de dérogations à la PIEA : présentation des nouvelles autorisations et dérogations approuvées et refusées
  - 4.4 Présentation des bilans 2020-2021 et des mandats 2021-2022 des comités de programmes et de la Table de concertation de la formation générale
  - 4.5 Présentation des bilans des projets pédagogiques, réussite, adaptation technologique et recherche 2020-2021
5. Information :
  - 5.1 Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)
  - 5.2 Lettre MES report des assouplissements pour la session d'hiver 2022"
6. Levée de l'assemblée

**Mme Manon Lapierre, appuyée par Mme Émilie Brulé, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 2. Procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021

### 2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021

Mme Josée Mercier précise que des corrections linguistiques ont été apportées au procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021 à la suite de la réception des demandes par courriel.

**Mme Maude Pépin-Charlebois, appuyée par M. Sébastien Bage, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 16 novembre 2021 tel que déposé, et incluant les modifications proposées.**

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

### 2.2 Suites au procès-verbal de l'assemblée du 16 novembre 2021

#### **Point 3. Adoption des Conditions d'admission et cheminement scolaire 2022-2023**

Concernant la demande d'établir un processus d'évaluation du français oral lors des tests d'admission pour certains programmes, Mme Josée Mercier confirme qu'un suivi a été fait avec M. Jean-Sébastien Ménard, *REPFRAN* du Cégep, qui a consulté la procédure du Cégep Saint-Laurent pour l'évaluation du français oral. Ce même type de procédure pourrait être mis en place par le Service de l'organisation scolaire, mais pas cette année. Pour l'instant, le personnel enseignant est encouragé à compléter le formulaire de référencement vers les centres d'aide pour les étudiants et les étudiantes rencontrant des difficultés avec le français.

### **Point 5.2 Dépôt et présentation du Plan d'action du Comité vert**

La Direction des affaires étudiantes et communautaires travaille présentement à cibler les besoins afin de rédiger l'affichage du poste de technicien ou technicienne en environnement pour le remplacement de Mme Maya de Cardenas qui a été promue au poste de professionnelle.

## **3 Poursuite des réflexions sur l'offre de cours complémentaires**

Mme Luce Bourdon, directrice adjointe des études au Service de l'organisation scolaire, et Mme Sylvie Quintal, analyste, sont invitées à se joindre à la Commission des études.

La présidente de l'assemblée propose aux membres d'exprimer leurs commentaires sur le document *Cours complémentaires - Règles d'élaboration de l'offre de cours* déposé dans la documentation de la présente rencontre. Cette version du document a été adoptée en 2018 à la Commission des études.

Le document est revu page par page.

Les membres s'entendent sur les ajouts suivants à apporter au document :

- Page 2 : Effectuer un sondage auprès des étudiants et étudiantes, selon une fréquence jugée adéquate (entre 3 et 5 ans);
- Page 2 : Ajouter le Comité d'étude des programmes (CEP) dans les comités consultés pour la révision du document;
- Page 3 : Préciser les cas où des cours dédiés peuvent être définis comme cours complémentaires, notamment les passerelles DEC-BAC et les cheminements Tremplin DEC;
- Page 4 : Dans le cas des changements de programme, ajouter l'importance de valider avec les étudiantes et les étudiants leur choix sur la possibilité de créditer les cours effectués dans leur ancien programme comme cours complémentaires;
- Page 5 : Préciser ce qu'est un « nombre insuffisant d'étudiants »;
- Page 6 : Précision sur la projection des cours offerts;
- Page 6 : Modification de l'échéancier pour le dépôt des nouveaux cours dans les instances pour approbation;
- Page 6 : Inscire que le cahier de programme est déposé sur le site Ma réussite.

Un projet est en cours pour les étudiantes et les étudiants inscrits au cheminement Tremplin DEC afin qu'ils et elles puissent s'inscrire à un cours d'un programme d'études, comme un cours de théâtre ou de cinéma. Pour les autres programmes, la procédure administrative d'attribution des cours complémentaires ne permet pas cette possibilité pour l'instant.

Un retour est fait sur les résultats du sondage auprès des étudiants et étudiantes sur l'offre de cours complémentaires. L'intérêt pour un cours complémentaire sur des notions de droit y est exprimé. Pour l'instant, des ateliers sont en préparation par la secrétaire générale du Cégep. L'étudiante de l'ÉNA mentionne à cet effet que pour les personnes inscrites dans une technique, il est parfois difficile de trouver du temps pour assister aux différents ateliers offerts par le Cégep. Suivre un cours déjà prévu au cheminement est plus facile à intégrer dans la gestion du temps.

La version révisée du document *Cours complémentaires - Règles d'élaboration de l'offre de cours* sera déposée à la prochaine Commission des études. Les réflexions sur le dossier des cours complémentaires se poursuivront à ce moment.

## **4 Présentations :**

### **4.1. Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026 (PARES)**

Mme Josée Mercier présente le *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026* (PARES 2021-2026). Avec ce plan d'action, le ministère de l'Enseignement supérieur vise à favoriser l'augmentation du taux de diplomation et du taux de réinscription à la troisième session en enseignement supérieur. Les quatre axes du PARES 2021-2026 sont présentés :

#### *Axe 1 : accessibilité*

Lors de la présentation du PARES 2021-2026 au Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS), il a été décidé de recenser tout ce que le Cégep entreprend pour faire connaître les services qui permettent l'accessibilité aux études

en enseignement supérieur. À la suite de ce recensement, des actions seront mises en place pour bonifier ce qui se fait déjà auprès des écoles secondaires et au Cégep pour favoriser l'accessibilité.

#### *Axe 2 : favoriser les transitions*

Plusieurs actions sont déjà en cours au Cégep pour favoriser les transitions :

- L'activité d'accueil institutionnelle Cap sur la rentrée;
- La promotion du site Ma réussite;
- Le formulaire de référencement pour les centres d'aide en français;
- Le projet Zenétude;
- Les programmes de mentorat et de tutorat par les pairs;
- Les tests diagnostiques pour diriger les étudiantes et les étudiants vers du perfectionnement pour parfaire les notions en mathématiques.

Des réflexions sont déjà en cours pour ajouter des actions à cet axe, notamment pour la bonification de la pédagogie des cours de première session.

#### *Axe 3 : initiatives pour la persévérance et la réussite*

Les actions déjà en place pour cet axe sont :

- La communauté de pratique sur Teams avec la participation des conseillers et conseillères pédagogiques, des conseillères TIC et des conseillères en services adaptés;
- Les diverses formations offertes à la communauté, notamment l'atelier sur la pédagogie inclusive;
- Le projet PAIRE (prof aidant à l'inclusion et à la réussite étudiante).
- Le projet Faucon du Département de techniques d'intégration multimédia;
- L'ajout de postes est prévu.

#### *Axe 4 : transfert des connaissances*

Pour cet axe, les actions suivantes sont nommées :

- Les tests diagnostiques en mathématiques;
- L'élaboration d'un cours de mise à niveau en anglais pour les étudiants et les étudiantes qui ne sont pas assez fort pour le niveau 101.
- L'atelier sur la coconstruction des savoirs.

En lien avec ce quatrième axe, la direction est consciente qu'il est nécessaire d'élaborer un processus d'analyse des retombées réelles de toutes les actions mises en place pour favoriser la réussite.

La délégation professorale nomme trois préoccupations en lien avec le PARES :

- 1) L'augmentation du nombre d'AEC.
- 2) Une accessibilité accrue des formations de courte durée.
- 3) Le faible taux de diplomation dans les techniques au collégial.

La présidente de l'assemblée précise qu'il n'est pas prévu de créer plusieurs nouvelles AEC, et que le Cégep n'a pas été mandaté, comme l'ont été d'autres collèges, pour mettre en place de nouveaux programmes rapidement.

Le Comité de la réussite et de la persévérance scolaire (CREPS) réfléchit actuellement à la possibilité d'élaborer un guichet unique pour la réussite, tel que cela se fait dans d'autres collèges. Pour le soutien plus spécifique aux garçons, des discussions sont en cours sur l'utilisation d'une application d'intelligence artificielle qui a été mise en place dans certains collèges pour aider les étudiants et les étudiantes à trouver l'aide dont ils et elles ont besoin au courant de leur parcours au collégial. Il semble que cette application pourra aider les garçons à aller chercher l'aide nécessaire. Quant aux étudiants et étudiantes du cheminement Tremplin DEC, plusieurs actions sont en cours, notamment l'activité d'accueil spécifique à ce cheminement, des professionnelles et professionnels dédiés (aide pédagogique individuel(-le), conseiller(-ères) d'orientation),

ainsi que la possibilité de s'inscrire à un cours dans un programme d'études. Les axes 1 et 2 du PARES seront ajoutés au plan de réussite inclus dans l'orientation 3 du *Plan stratégique 2018-2024* du Cégep.

#### **4.2. Présentation du projet Dialogue**

M. Louis Roy, professeur au Département d'anthropologie et Mme Pascale Bernier, coordonnatrice du Service de la mobilité et des activités internationales (SMAI), sont invités à se joindre à la Commission des études. M. Roy présente le projet Dialogue, un projet de jumelage entre ses étudiants et étudiantes et les groupes de la francisation du Cégep. Ce projet a permis d'offrir une expérience linguistique et culturelle de part et d'autre, et ce, dans les murs du collège. Le bilan de la première phase du projet déposé dans la documentation de la présente rencontre permet de faire connaître les différentes activités qui ont été mises en place.

En ce moment, la deuxième phase est entamée et vise à mettre en place un processus afin d'offrir des outils pour encourager de telles initiatives de jumelage dans les différents programmes du Cégep. Mme Bernier précise que le SMAI peut aider à mettre en place un projet de jumelage.

L'assemblée félicite M. Roy pour son initiative et souligne l'importance de ce type de projet pour les étudiants et les étudiantes.

#### **4.3. Demandes d'autorisations et de dérogations à la PIEA : présentation des nouvelles autorisations et dérogations approuvées et refusées**

Mme Josée Mercier précise que le tableau comportant toutes les demandes de dérogations et d'autorisations qui ont été déposées pour approbation au Service des programmes depuis la mise en application de la version actuelle de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) se retrouve dans les documents de référence du SharePoint de la Commission des études.

Souvent, les demandes de dérogations font référence à l'article 5.3.3 sur les travaux d'équipe, qui stipule qu'un maximum de 25 % de la note d'un cours peut correspondre à un travail d'équipe. Questionnée sur les attentes de cette prescription de la PIEA pour les nouveaux programmes de Sciences humaines et de Sciences de la nature, la présidente de l'assemblée mentionne que la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) pourrait exiger qu'aucune évaluation d'équipe ne soit faite dans un cours. Elle précise que le seuil de 25 % inscrit dans notre PIEA a été accepté par la CEEC puisque notre libellé sur les travaux d'équipe fait mention de l'évaluation individuelle des étudiants et des étudiantes lors d'un travail d'équipe.

Quant aux demandes d'autorisations, il s'agit principalement de demandes pour expulser un étudiant ou une étudiante d'un cours après un certain nombre d'absences. Dans ces cas, la personne n'est plus autorisée à assister aux cours, mais elle peut se présenter aux évaluations. Quelques exceptions sont autorisées par la Direction des études dans les cas où la sécurité est un enjeu, comme le cas des évaluations faites auprès de patients des cliniques.

#### **4.4. Présentation des bilans 2020-2021 et des mandats 2021-2022 des comités de programmes et de la Table de concertation de la formation générale**

La présidente de l'assemblée soutient que plusieurs initiatives intéressantes pour la réussite des étudiants et des étudiantes se retrouvent dans les bilans et mandats des comités de programmes. Les directions adjointes en nomment quelques-unes, dans l'ordre suivant :

- Sciences humaines : travaux sur la révision ministérielle du programme; poursuite des activités de Sciences humaines + malgré la pandémie; assurer un meilleur dépistage des étudiants et étudiantes qui ont des enjeux de réussite (projet PAIRE).
- Gestion de commerce et Techniques de comptabilité et de gestion : certification entrepreneur; travaux de révision ministérielle à venir.
- Technologie de l'électronique : implantation d'un comité consultatif avec la participation des entreprises.
- Techniques d'intégration multimédia : implantation d'un comité consultatif avec la participation des entreprises.
- Arts, lettres et communication : en 2021-2022, projet d'intégrer les étudiants et étudiantes du cheminement Tremplin DEC dans les cours de théâtre et de cinéma.

- Soins infirmiers : le projet des vignettes évolutives pour les cours de soins infirmiers est mis en place dans toutes les disciplines du programme, dans un souci de développement de l'approche-programme; travaux en cours sur l'élaboration du parcours DEC-BAC en soins infirmiers.
- Technologie de radiodiagnostic : des suivis personnalisés sont effectués auprès des étudiantes et des étudiants qui présentent des difficultés dans leurs cours; élaboration de la nouvelle version de l'épreuve synthèse de programme.
- Table de concertation de la formation générale : discussions sur les enjeux liés à la pandémie; souci d'outiller les représentants de la formation générale afin de favoriser leur intégration dans les comités de programmes; réflexions pour bonifier la participation des représentants de la formation générale à l'activité d'accueil institutionnelle.
- Programmes de l'ÉNA : présentation du portrait des diplômés lors des rencontres pour les représentants des disciplines contributives et de la formation générale; projet Recyl'ÉNA pour permettre aux étudiants et étudiantes de première session d'accéder aux hangars; suivi des plans d'action des trois programmes liés aux évaluations.
- Sciences de la nature : accompagnement des étudiants et étudiantes avec des projets de mentorat et la coordination des représentants PAIRE de chaque discipline; travaux sur la révision ministérielle du programme.
- Techniques d'éducation à l'enfance : travaux sur la révision ministérielle du programme; concours pour développer un logo du programme; projet « Coups de cœur » pour partager les découvertes à propos des livres jeunesse.
- Techniques d'hygiène dentaire et Techniques de denturologie : projet de réussite en lien avec le PAIRE; en attente de travaux liés à la loi 15.
- Technique de prothèses dentaires : projet de recherche Intellident; comité consultatif avec des entreprises.
- Techniques d'orthèses visuelles : activité « Mois du design », malgré le contexte sanitaire.

La directrice des études félicite tous les représentants et représentantes des programmes pour le travail accompli et à venir.

#### **4.5. Présentation des bilans des projets pédagogique, réussite, adaptation technologique et recherche 2020-2021**

En raison du contexte sanitaire de l'année 2020-2021 et de la formation à distance qui a été obligatoire presque toute l'année, il n'y a pas eu beaucoup de projets pédagogique, réussite, adaptation technologique et recherche. Les membres de la Commission des études ne relèvent pas de questions en lien avec le bilan déposé.

## **5 Information**

### **5.1 Suivi sur les travaux du Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaires (CREPS)**

Mme Emmanuelle Roy annonce que la procédure de consultation pour le Guide REPER, prévue pour le mois de mars, a été élaborée par le Comité pour la réussite éducative et la persévérance scolaire (CREPS). Dès le début de la session d'hiver 2022, la Direction des affaires étudiantes et communautaires (DAEC) a mis en place différents ateliers pour aider les étudiants et les étudiantes tout au long de leur session. Les ateliers sont offerts à différents moments-clés de la session. La Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI) a également mis en place un service de soutien technique pour répondre aux besoins récurrents des débuts de session (ex. : récupération des mots de passe). La préparation des activités des Journées de la persévérance de la semaine du 14 février 2022 est en cours.

### **5.2 Lettre du ministère de l'Enseignement supérieur sur la reconduction des assouplissements pour la session d'hiver 2022**

Les membres de l'assemblée ont pris connaissance de la lettre du ministère de l'Enseignement supérieur sur la reconduction des assouplissements pour la session d'hiver 2022. Il est rappelé que les conseillers et conseillères pédagogiques peuvent aider avec les adaptations de cours, au besoin, dans le cadre de ces assouplissements. L'octroi des mentions d'incomplets permanents (IN) en raison de la COVID-19 est reconduit jusqu'au 29 avril 2022.

À ce sujet, Mme Manon Lapierre rappelle aux professeurs et professeures que dans les cas où leurs étudiants ou étudiantes rencontrent des difficultés en cours de session, il n'est pas recommandé de conseiller de procéder à une demande de IN. Ce type de demandes n'est pas automatiquement accepté et les mentions IN occasionnent des conséquences sur le cheminement scolaire des étudiants et étudiantes. Dans ces situations, il est préférable de les référer à leur aide pédagogique individuel(-le).

## 6 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée (16 h 09).

---



Maude Pépin-Charlebois  
Secrétaire de la Commission



Jacinthe Noreau  
Secrétaire de l'assemblée